



SNUipp - FSU

Voix Active SNUipp infos

Numéro

56

du 16/05/11

Exigeons un collectif budgétaire !

Mercredi 18 mai : TOUS au ministère pour exiger un collectif budgétaire et obtenir les postes nécessaires à la rentrée 2011 SNUipp-FSU 34 appelle tous les collègues du département à s'associer à ces manifestations locales partout où elles pourront s'organiser.

Au plan national avec 8967 suppressions de postes pour 8300 élèves supplémentaires attendus la rentrée se prépare sous de très mauvais auspices. Dans l'Hérault la rentrée se fera avec 709 élèves supplémentaires et 28 postes en moins ...

Sous les fenêtres du Ministre pour crier ensemble : L'ÉCOLE AU RÉGIME SEC, ÇA SUFFIT ! Le Ministre ne nous entend pas ...

Le SNUipp-FSU appelle les enseignants et les parents à venir le lui dire de plus près. Il propose à tous les acteurs de l'éducation de faire de cette journée un temps fort pour l'école. Des délégations de tous les départements rappelleront qu'il est urgent de redonner des moyens et des couleurs à NOTRE ÉCOLE PUBLIQUE.



Le SNUipp-FSU appelle aussi à signer la pétition nationale sur le site : <http://petition.fcpe.asso.fr/> pour demander l'arrêt des suppressions de postes et la mise en place sans délai d'un collectif budgétaire permettant de fournir au Ministère de l'ÉDUCATION NATIONALE un budget à la hauteur de ses besoins.

N'oublions pas que la réforme fiscale qui vient d'être annoncée à grand renfort de communication dont le gouvernement à malheureusement l'habitude (bouclier & ISF), fait apparaître un manque à gagner pour les finances publiques de 900 millions d'euros par an, 900 millions soit plus du double des économies réalisées grâce au 16000 suppressions de postes.

Vendredi 20 mai : à l'appel de la PCPE sera organisée partout en France une nuit des écoles. Si cette initiative a déjà été lancée dans l'Hérault avant les vacances de Pâques, le

Pascal Lesueur
Secrétaire départemental du SNUipp-FSU

DERNIÈRE MINUTE ... LIVRET PERSONNEL DE COMPÉTENCES

Le conseil syndical du snuipp-fsu 34 a décidé à l'unanimité de se positionner pour un boycott du LPC et demande que soit lancée une consigne nationale claire de refus de transmission de données numérisées.

... peser le cochon tous les matins ne l'a jamais fait grossir ... (proverbe occitan...!!!)

Au sommaire de ce numéro 56 :

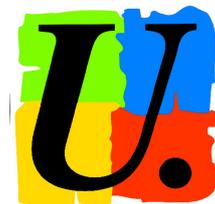
Page 2 : Lu dans le monde, Lu sur le site du MEN, Mettre fin à la précarité

Page 4 : 500 débats de la FSU, Sondage TNS/FSU

Page 3 : Élections prof 2011, Évaluations CM2, Stage EVS

Pages 5 à 8 : Dossier « EVALUATION »

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp de l'Hérault. Conformément à la loi du 8 janvier 1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au : SNUipp FSU 34 - 474 Allée Henri II de Montmorency - 34000 Montpellier. Mel : snu34@snuipp.fr - site : <http://34.snuipp.fr>





**A l'école, on admet les différences,
pas les inégalités.**

Pour l'école, on ne doit pas se priver.



Nous avons lu sur :

« www.education.gouv.fr »

<http://www.education.gouv.fr/cid53362/projet-de-loi-de-finances-2011-60-5-milliards-d-euros-pour-l-education-nationale.html>

Budget 2011 : 60,5 milliards d'euros pour l'Éducation nationale

La moitié des économies réalisées par les suppressions d'emplois est reversée aux personnels : 196 millions d'euros sont prévus dans le projet de loi de finances 2011 (...) et seront restitués aux personnels notamment pour la revalorisation des débuts de carrière et la reconnaissance des nouvelles fonctions confiées aux enseignants. »

« [LeMonde.fr](http://www.lemonde.fr) » ...

http://www.lemonde.fr/economie/article/2011/03/04/profits-en-hausse-de-85-pour-les-groupes-du-cac-40_1488191_3234.html

En 2010, les bénéfices des sociétés du CAC.40 ont augmenté de 85%.

« Les grands groupes français ont quasiment effacé le creux de la crise économique. En 2010, les sociétés composant l'indice CAC 40, ont réalisé globalement un chiffre d'affaires de 1 262 milliards d'euros, en augmentation de 6,92 % par rapport à l'année précédente. (...) Une performance proche du point haut atteint en 2008. Même constat en ce qui concerne les bénéficiaires : le résultat cumulé des quarante sociétés de l'indice atteint 82,5 milliards d'euros, soit 85 % de plus que l'année passée. Il reste en deçà du record enregistré en 2007 (101,4 milliards d'euros), mais s'en rapproche. (...) Les investisseurs peuvent se réjouir : leurs dividendes, qui étaient déjà restés à des niveaux élevés en 2009, vont continuer d'augmenter. »

Édifiant ! Non ?

DONC ... : Les économies réalisées grâce aux suppressions massives de postes s'élèvent à 400 millions d'€ sur un budget de 60 Milliards ... Budgétairement cela représente une économie de 0,66 % ! Voilà ce qu'on peut appeler une arme de destruction massive du service publique d'éducation !

ET SI ... : Les 40 sociétés du CAC40 ont réalisé un bénéfice de 82,5 Milliards d'€ en 2010. En les taxant de 0,5% sur ces bénéfices largement redistribués à leurs actionnaires, on aurait eu de quoi ne pas supprimer 16000 postes, pour la rentrée prochaine.

ALLEZ ... Soyons fous ! En taxant ces 40 très grandes entreprises sur leurs bénéfices à hauteur de 1% on regagnerait aussi ceux qui ont été supprimés en 2010 ... arrêtons nous là !

**Mettre fin à la
précarité est une
exigence !**

Depuis des années, le ministère de l'éducation nationale a recours, pour assurer des missions pourtant essentielles, à des emplois de plus en plus précaires : contractuels, vacataires, emplois aidés... toute la panoplie est utilisée, sauf la création des emplois statutaires nécessaires ! Ainsi, dans les écoles, assistants d'éducation (AE) et emplois de vie scolaire (EVS) se partagent l'aide à la vie scolaire, l'animation des BCD, des TICE, l'assistance administrative, ou encore l'accompagnement des jeunes en situation de handicap.

Mais comment exercer correctement ces fonctions, quand la rémunération est indigne, les droits à la formation non reconnus et que le chômage guette à l'issue du contrat ? Le SNUipp, avec la FSU, a toujours lié la transformation nécessaire du service public d'éducation pour assurer la réussite de tous les élèves, au respect et à l'amélioration des droits et des conditions de travail des personnels qui y exercent.

Depuis la rentrée scolaire, des contrats d'EVS ne sont pas renouvelés dans les écoles tandis que des postes vacants ne sont pas pourvus. C'est un double mépris, à la fois envers les personnels non prolongés ou souhaitant être embauchés sur ces contrats et envers les écoles, pour qui les missions exercées par les EVS sont indispensables, tant pour l'aide à la direction que pour l'accompagnement des élèves en situation de handicap. Le SNUipp- FSU a été à l'initiative d'une interpellation du ministère et d'une pétition unitaire dénonçant cette situation.

Dans l'académie de Montpellier, la dotation en contrats aidés pour l'année 2011 est de 2153 soit 197 contrats supplémentaires par rapport à décembre 2010 mais environ un millier de moins qu'au début de l'année scolaire 2009/2010. Une enveloppe insuffisante pour renouveler terme à terme les contrats en cours et assurer en priorité l'accompagnement de tous les enfants handicapés scolarisés. Pour l'aide administrative à la direction d'école, plus petites écoles écoles seraient prioritaires selon le cadrage rectoral. La répartition entre départements vient d'être finalisée mais ne nous a toujours pas été transmise par le rectorat qui semble plus que jamais gêné aux entournures sur cette question.

P. Tolédano

Élections professionnelles en octobre 2011 : c'est du sérieux !

Ben voilà, on y revient, comme tous les 3 ans. En octobre prochain, toute la profession va devoir remettre « la main à l'urne » et ça sera cette fois pour 4 années. **Vous allez devoir élire vos délégués en CAP et en CT...** Quesako ? De nouveaux sigles ? Le Ministère change la donne. Explications...

Lors des précédentes élections professionnelles, vous émettiez deux votes. Ils concernaient les CAP (Commissions Administratives Paritaires) à deux niveaux : départemental (CAPD) et national (CAPN). Les CAP (D ou N) gèrent tout ce qui concerne nos carrières, notre avancement (changement d'échelon et rythme de ces changements), notre éventuel changement de corps (institut à P.E) ou de fonction (liste d'aptitude de directeur d'école), nos éventuels mouvements (hors et dans le département) et toutes les règles qui s'y rapportent.

Des CAP existent pour chaque corps de l'administration. Pour le 1er degré, nous avons donc les nôtres et c'est pourquoi, quand vous participez au scrutin, vous votez pour le SNUipp, syndicat 1er degré de la FSU. **Ces votes subsisteront, inchangés.**

Jusqu'ici, à partir du résultat de ces élections en CAP était calculée une « représentativité » syndicale conférant à chaque liste un certain nombre de représentants dans les instances techniques, les Comités Techniques Paritaires (CTP), siégeant à 3 niveaux : départemental (CTPD), académique (CTPA) ou Ministériel, c'est-à-dire national (CTPM).

Les CTP s'occupent principalement de l'implantation des postes et de la répartition des moyens, premier et second degrés : ouvertures et fermetures de classes, RASED, TR, etc... et dotation des heures d'enseignement en collèges et lycées. Par ailleurs, c'est aussi là qu'est présenté le plan de formation continue (PDF ou PAF). Ces instances techniques croisant les différents degrés, le SNUipp y participe en tant

que syndicat 1er degré de la FSU, aux côtés du SNES (enseignement secondaire), du SNEP (profs d'EPS), du SNICS (infirmières), du SNUAS-FP (assistantes sociales), du SNASUB (personnel administratif) ...

Le Ministère, pour 2011, change la donne : de deux votes à émettre (CAPD + CAPN), vous passerez à quatre (CAPD/CAPN + CTA/CTM) : le 3ème vote pour le Comité Technique Académique (CTA) et le 4ème vote pour le Comité Technique Ministériel (CTM). **Cette fois, le vote sera FSU**, le sigle englobant tous les syndicats énumérés ci-dessus, dont le SNUipp.

A partir des résultats du vote en CTA, les représentants de l'Hérault seront désignés pour le CTD (Comité Technique Départemental) ; ce sont eux qui vous contactent, pour la carte scolaire entre autre.

Au delà de ces questions techniques, est-il besoin de rappeler que, comme pour tout scrutin, chaque vote compte. La FSU et le SNUipp-FSU ne sont majoritaires dans le département que parce que vous les y avez portés. Aujourd'hui plus que jamais, devant la casse de l'école et des services publics, nos syndicats FSU sont porteurs d'un message clair : **cette politique conduit notre jeunesse dans le mur, méprise ouvertement nos métiers et les agents que nous sommes, instille chaque année davantage une « revue à la baisse » de nos missions d'enseignants.**

C'est pourquoi, plus que jamais, votre voix sera nécessaire en octobre, afin de faire du vote une démonstration de défiance, pour montrer à ce gouvernement que nous – vous - n'êtes pas dupes. Soyez attentifs aux modalités et ne laissez pas passer les échéances...

Les évaluations de CM2 en fin d'année scolaire à partir de 2012

Les évaluations nationales des élèves de CM2, organisées jusqu'alors en janvier, le seront en fin d'année scolaire à partir de 2012. Cette décision a été annoncée au SNUipp-FSU lors d'une rencontre au ministère avec le directeur général de l'enseignement scolaire (Dgesco).

Déplacées de janvier au troisième trimestre, ces évaluations vont donc être un dispositif de "bilans" plus que de "diagnostics". "Cette décision fleure bon l'école de grand-papa, car on se demande si l'intention du ministère n'est pas de rétablir un examen de passage en 6ème, avec des évaluations +couperet+", a déclaré à l'AFP Sébastien Sihr, du SNUipp. "Après l'annonce d'expérimentations d'évaluations en 5ème, un puzzle institutionnel se met en place : des évaluations de fin de CM2 pour savoir si on passe en 6ème ou pas, et en fin de 5ème pour des préorientations" des moins bons élèves vers l'enseignement professionnel, a-t-il ajouté. "En fin d'année, on est sûr des évaluations faites pour classer et sélectionner les élèves, pas pour les aider à progresser et aider leurs enseignants", a-t-il ajouté.

Rappelons nous aussi qu'en octobre dernier, l'UMP Jean-François Copé avait défendu le retour en CM2 d'un examen d'entrée en 6ème.

mardi 24 mai 2011

Maison des Syndicats de Montpellier
en face de l'Arrêt de Tramway Léon Blum

Stage de Formation syndicale pour tous les EVS

Aide administrative à la direction d'école ou
Auxiliaires de Vie Scolaire

**« Contrats aidés : quels droits,
quelles perspectives ? »**

Pour tous renseignements téléphoner
au 04 67 15 00 15

Les 500 débats de la FSU

En janvier 2010 la FSU signait une plateforme revendicative intersyndicale sur l'emploi, les salaires et les retraites. C'est sur cette base que l'action syndicale a été menée et que la bataille contre la réforme des retraites s'est organisée. Chacun sait combien les mobilisations furent multiples, massives et intersyndicales. La FSU a porté ses mots d'ordre : Retraite à 60 ans, 37.5 années de cotisation pour partir à taux plein... Tous nous avons fait le constat que dans l'unité nos forces étaient plus nombreuses mais elles n'ont pas suffi. Ce combat n'a pas été gagné face à ce pouvoir libéral plus dur que jamais.

Pour le secteur éducatif un groupe dit des 25 s'est retrouvé sous le slogan : « un pays, une école, notre avenir » pour réclamer une autre politique pour l'Education. Les fédérations de l'éducation et les mouvements associatifs sont parties prenantes de cette dynamique.

Dès la rentrée 2010, à l'intérieur de la FSU des syndicats ont pris la décision d'appeler à des mobilisations dans les secteurs dont ils ont la responsabilité. Les uns par des mots d'ordre de grève, les autres par des actions revendicatives plus locales. Le mandat de la FSU de faire vivre le groupe des 25 n'a pas été remis en cause, la FSU y a porté des revendications multiples et des mots d'ordre de manifestations nationales à plusieurs reprises notamment pour le 19 mars. Elle n'a pas été suivie et le groupe a décidé d'appeler à une journée de mobilisation régionale pouvant permettre de rassembler des forces multiples notamment les parents d'élèves. Les syndicats du second degré de l'académie ont organisé une délégation pour la

manifestation parisienne, le premier degré a opté pour la manifestation régionale. Les manifestations n'ont pas rassemblé beaucoup de force et bon nombre d'organisations n'ont pas mobilisé que ce soit en région ou à Paris. La FSU malgré tout et comme chaque fois a fait le gros du cortège.

Aujourd'hui nous devons faire les bilans :

- Devons nous laisser à d'autres les décisions d'actions sur un secteur où la FSU est majoritaire ?
- La FSU avec ses syndicats doit-elle reprendre l'initiative et porter ses revendications dès maintenant, sans attendre la rentrée prochaine ?
- La FSU avec ses syndicats doit-elle imposer dans le débat politique à venir la conception qu'elle a du système éducatif en France ?

Ainsi la FSU lance 500 débats partout sur le territoire et invite personnels, parents, jeunes, élus et citoyens à venir échanger, réagir, proposer, construire autour de ses « 20 propositions pour l'Ecole ». <http://www.fsu.fr/Les-20-propositions-de-la-FSU-pour>.

A nous localement de prendre des initiatives dès septembre pour faire entendre nos légitimes revendications.

Eric Bachelart et Raymond Martin
Co secrétaires départementaux de la FSU de l'Hérault

Premiers résultats du Sondage TNS du 3 mai 2011 pour la FSU

Les fonctionnaires sont largement appréciés par le grand public, qui juge les fonctionnaires « honnêtes » (75 %) « compétents » (67 %), « au service du public » (67 %) ou « à l'écoute » (63 %).

66 % des Français trouvent insuffisants les moyens alloués par l'Etat aux fonctionnaires pour accomplir leurs missions.

Enfin le principe du non remplacement d'un agent sur deux partant à la retraite est massivement rejeté par 71 % des français et seuls 39 % estiment que l'Etat traite bien ses salariés.



Se syndiquer ? Oui bien sur ! Au SNUipp-FSU

Il est encore temps ... car se syndiquer c'est contribuer :

- à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités ;
- au développement du service public d'éducation ;
- au maintien de l'unité de la profession grâce à un syndicat indépendant, unitaire, démocratique et pluraliste.

Le SNUipp ne vit que des cotisations de ses adhérents, c'est leur nombre qui fait ça force, REJOINS LE !

PAYEZ MOINS D'IMPOTS GRÂCE AU SNUIPP c'est possible !

En effet 66% de la cotisation syndicale sont directement déductible des impôts sur le revenus de 2010.

Bulletin d'adhésion téléchargeable sur le <http://34.snuipp.fr>

Circulaire du Syndicat National Unitaire des Instituteurs, des Professeurs d'École et des PEGC.

Périodicité mensuelle - Directrice de publication: Hélène Giovannini,
SNUipp FSU - 474 Allée Henri II de Montmorency - Montpellier 34000
Tel 04 67 15 00 15 - fax 04 67 15 00 92 / mel : snu34@snuipp.fr
Dépôt légal : septembre 98 - imprimé par nos soins - Prix 0,75 €
CPPAP: 0314 S 08105 - Issn 1252 - 0578 - Abonnement 8 €

Pour l'école, on ne doit pas se priver.



Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des Écoles et PEGC